

Renseignements :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Mail : bourgogne@erage.eu

Durée

4 heures

**Spécialisation(s)**

Droit de la famille, des personnes et de
leur patrimoine / Procédure civile

Niveau(x) :

2. Approfondissement

Évaluation : fiche d'évaluation à
l'issue de la formation

Date

08/09/2020

Horaires

De 14h à 18H

Lieu de la formation

Palais de justice -Salle de réunion n°3
Rue Emiland Menand – 71100 CHALON SUR SAONE

Intervenant(s) :

Maître Guillaume BARBE, avocat au barreau de Paris, cabinet CADIOU & BARBE
Maître Raluca LOLEV, associé cabinet CADIOU & BARBE

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques
(exemples concrets, échanges,...)/ Etude de cas

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation : Comprendre et analyser la nouvelle procédure de
divorce et toutes les nouveautés qui s'appliquent à la matière familiale

Programme :**INTRODUCTION GENERALE SUR LA REFORME**

THEME 1 : LES MODALITES DE SAISINE DU JUGE DU DIVORCE

THEME 2 : LE CONTENU DE LA DEMANDE EN DIVORCE

THEME 3 : LES MODALITES D'ACCEPTATION DU PRINCIPE DE LA RUPTURE

THEME 4 : L'AUDIENCE D'ORIENTATION

THEME 5 : LA MISE EN ETAT CONVENTIONNELLE & UNE NOUVELLE UTILISATION DE L'ACTE D'AVOCAT

THEME 6 : LES AUTRES APPORTS DE LA REFORME EN MATIERE FAMILIALE

THEME 7 : LES AUTRES APPORTS DE LA REFORME EN MATIERE DE PROCEDURE CIVILE

THEME 8 : ACTUALITES DIVERSES EN MATIERE FAMILIALE

Renseignements :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Mail : bourgogne@erage.eu

Durée

4 heures



Spécialisation(s)

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine / Procédure civile

Niveau(x) :

2. Approfondissement

Évaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

Date

09/09/2020

Horaires

De 8h30 à 12h30

Lieu de la formation

Grand Hôtel Terminus Reine (en face de la Gare)
Pl. du Général de Gaulle - 52000 CHAUMONT

Intervenant(s) :

Maître Guillaume BARBE, avocat au barreau de Paris, cabinet CADIOU & BARBE
Maître Raluca LOLEV, associé cabinet CADIOU & BARBE

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)/ Etude de cas

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation : Comprendre et analyser la nouvelle procédure de divorce et toutes les nouveautés qui s'appliquent à la matière familiale

Programme :

INTRODUCTION GENERALE SUR LA REFORME

THEME 1 : LES MODALITES DE SAISINE DU JUGE DU DIVORCE

THEME 2 : LE CONTENU DE LA DEMANDE EN DIVORCE

THEME 3 : LES MODALITES D'ACCEPTATION DU PRINCIPE DE LA RUPTURE

THEME 4 : L'AUDIENCE D'ORIENTATION

THEME 5 : LA MISE EN ETAT CONVENTIONNELLE & UNE NOUVELLE UTILISATION DE L'ACTE D'AVOCAT

THEME 6 : LES AUTRES APPORTS DE LA REFORME EN MATIERE FAMILIALE

THEME 7 : LES AUTRES APPORTS DE LA REFORME EN MATIERE DE PROCEDURE CIVILE

THEME 8 : ACTUALITES DIVERSES EN MATIERE FAMILIALE